

## ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

### Desserte du groupe scolaire de La Frasse / Ecole Jeanne d'Arc / Ecole Chamonix Centre

#### (Fiche unique par enfant)

Les inscriptions en cours d'année scolaire sont conditionnées à la disponibilité dans les véhicules opérant les services.

#### 1 - Représentant(s) légal(aux) de l'enfant :

Père (A)  Mère (A)  Père et mère (A+B)  Tuteur légal (A)  Famille d'accueil (A)

A

Nom\* : \_\_\_\_\_  
Prénom\* : \_\_\_\_\_  
Adresse\* : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Tél. domicile : \_\_\_\_\_  
Tél. travail : \_\_\_\_\_  
Mobile (personne à prévenir en cas d'urgence) \* : \_\_\_\_\_  
Courriel\* : \_\_\_\_\_

B

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
Tél. domicile : \_\_\_\_\_  
Tél. travail : \_\_\_\_\_  
Mobile : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

#### 2 – Enfant :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Sexe :  Féminin  Masculin

Classe à la rentrée :  1 ère mat.  2 ème mat.  3 ème mat.  CP  CE1  CE2  CM1  CM2  CLIS

#### 3 – Prise en charge :

L'enfant prendra le bus les jours suivants (Merci de cocher les jours d'utilisation) : **ATTENTION : les enfants en école maternelle ne sont pas pris en charge sur le temps de midi**

Lundi			Mardi			Jeudi			Vendredi		
Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir

Autres renseignements sur l'utilisation du bus : \_\_\_\_\_

#### 4 – Circuit La Frasse / Ecole Jeanne d’Arc / Ecole Chamonix Centre

L'enfant utilisera le bus à l'arrêt suivant :

*(SVP Merci de mettre une croix dans la case en face de l'arrêt correspondant à la montée ou à la descente) Au départ du matin, l'enfant sera présent à l'arrêt quelques minutes avant l'heure de passage indiquée.*

**LES HORAIRES SONT DONNES A TITRE INDICATIFS. MERCI DE VOUS REPORTER AU SITE DE CHAMONIX MOBILITE POUR CONNAITRE LES HORAIRES DE PASSAGE.**

## CIRCUIT C

DESSERTE : ECOLE DE CHAMONIX CENTRE

### La Frasse / Ecole Jeanne d'Arc / Ecole Chamonix centre

<b>ALLER</b>	<b>LMJV</b>	<b>RETOUR</b>	<b>LMJV</b>
Arrêts de montée		Arrêts de montée	
La Frasse	7H45 <input type="checkbox"/>	Jeanne d'Arc (Chamonix sud) **	16H35 <input type="checkbox"/>
L'Arveyron	7H47 <input type="checkbox"/>	Ecole Chamonix Centre	16H40 <input type="checkbox"/>
Les Vardesses	7H48 <input type="checkbox"/>		
Le Lavancher	7H58 <input type="checkbox"/>		
Les Tines	8H00 <input type="checkbox"/>		
Les Bois-les-lacs	8H01 <input type="checkbox"/>		
Les Praz - Gare SNCF	8H02 <input type="checkbox"/>		
Les Praz Flégère	8H03 <input type="checkbox"/>		
Les Praz - La Poste	8H04 <input type="checkbox"/>		
Les Ilettes	8H06 <input type="checkbox"/>		
Les Nants	8H07 <input type="checkbox"/>		
Champraz	8H08 <input type="checkbox"/>		
Vallot	8H09 <input type="checkbox"/>		
Arrêts de descente	<b>LMJV</b>	Arrêts de descente	<b>LMJV</b>
Jeanne d'Arc (Chamonix sud) *	8H13 <input type="checkbox"/>	Vallot	16H41 <input type="checkbox"/>
Ecole Chamonix Centre	8H16 <input type="checkbox"/>	Champraz	16H42 <input type="checkbox"/>
		Les Nants	16H43 <input type="checkbox"/>
		Les Ilettes	16H44 <input type="checkbox"/>
		Les Praz - La Poste	16H45 <input type="checkbox"/>
		Les Praz Flégère	16H46 <input type="checkbox"/>
		Les Praz - Gare SNCF	16H47 <input type="checkbox"/>
		Les Bois-les-lacs	16H48 <input type="checkbox"/>
		Les Tines	16H49 <input type="checkbox"/>
		Le Lavancher	16H50 <input type="checkbox"/>
		Les Vardesses	17H00 <input type="checkbox"/>
		L'Arveyron	17H02 <input type="checkbox"/>
		La Frasse	17H04 <input type="checkbox"/>

Arrêt côté montant vers Les Tines

Arrêt côté descendant vers Chamonix

\* S'il n'y a pas d'enfant pour l'école Jeanne d'Arc, le bus fait demi-tour au rond point Lionel Terray de Chamonix centre à l'arrêt scolaire en bas de l'allée du Majestic.

\*\* S'il s'avère qu'il n'y a pas d'enfants de l'école Jeanne d'Arc inscrits sur cette ligne spécialisée « scolaire », le bus du soir prendra son service à Chamonix Centre à 16h40.

Ce document est nécessaire à la CCVCMB pour adapter l'offre spécifique des services spécialisés scolaires. Toutes les informations recueillies ne servent qu'à un usage interne. Le représentant légal conserve toute possibilité de modification des renseignements fournis auprès du secrétariat général de la CCVMCB. Conformément au règlement européen RGPD 2016/679 les données recueillies ne sont conservées que pendant la durée d'utilisation du transport spécialisé et tout au plus jusqu'à la fin de son cursus en école élémentaire.

L'inscription de l'enfant est effective jusqu'à l'envoi du règlement intérieur du transport scolaire qui sera transmis ultérieurement. Ensuite, l'inscription de l'enfant sera sous réserve de l'acceptation du règlement intérieur du transport scolaire.

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature du représentant légal (ou des représentants légaux) précédée de la mention manuscrite "Je(nous) certifie(ions) sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués ci-avant et accepte(ons) que la CCVCMB conserve les données recueillies pendant la durée de scolarité en école élémentaire et pour autant que l'enfant continue à utiliser le transport scolaire"

**Merci de :**

- Retourner cette fiche d'inscription dûment remplie
- Retourner le règlement du transport scolaire signé avec la mention « Lu et Approuvé »
- Envoyer une photo d'identité de l'enfant inscrit

A l'adresse suivante : [transports@ccvcmb.fr](mailto:transports@ccvcmb.fr)

Ou par courrier à l'adresse suivante : Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc BP 91 74400 CHAMONIX-MONT-BLANC

Nous vous remercions,

Le Service Mobilité de la CCVCMB